

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°78-150 du 13 Juin 1978

portant nomination de Conseillers Techniques Juridiques à la Présidence de la République, de Préfet-Adjoint et de Directeurs dans les Ministères.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU l'ordonnance N°77-32 du 9 septembre 1977, portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
VU l'ordonnance N°75-21 du 24 mars 1975, fixant la composition du Cabinet du Président de la République et la structure des Ministères, notamment son article 15 ;
VU le décret N°76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;
VU le décret N°76-46 du 19 février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
Sur proposition du Président du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin ;
Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 31 mai 1978,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er - Sont nommées dans les fonctions ci-après, les personnes dont les noms suivent :

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

- Conseillers Techniques Juridiques du Président de la République ;

Camarades - EHOUMI Pierre, cumulativement avec ses fonctions actuelles,

- CAPO-CHICHI Arsène,

- AÏSSI Théodore,

- N'DA Pascal ;

- Secrétaire Administratif du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin et du Conseil National de la Révolution ;

- Camarade BOSSOU Albert.

.../...

MINISTERE DU COMMERCE ET DU TOURISME

- Directeur Financier de la Société Nationale de Transit et de Consignation (S O N A T R A C) : Camarade TAHIROU Ismaël
- Directeur du Transit de la S O N A T R A C : Camarade CHOBLI Prosper.

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE L'ACTION COOPERATIVE

- Directeur du Projet de Développement des Petits Ruminants, cumulativement avec ses fonctions actuelles : Camarade ASSOGBAKPE François
- Directeur de l'Elevage : Camarade SAKA SALEY Gani
- Directeur de la COBEMAG : Camarade KOUTCHAOU Noël.

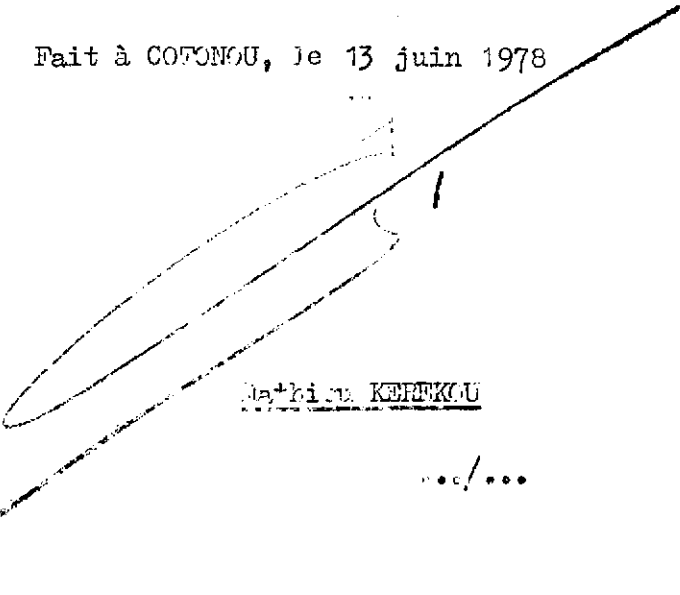
MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE ET DE L'ORIENTATION NATIONALE

- Préfet-Adjoint de la Province du Mono : Camarade DARI Bernardin
- Instructeur Permanent au Centre National d'Education Révolutionnaire : Camarade HOUENOU Anselme
- Directeur de la Régie des Industries et du Centre d'Elevage de la Province de l'Atlantique : Camarade HOUNTONDI Honoré.

ARTICLE 2 - Le présent décret abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 13 juin 1978

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU

.../...

Le Ministre des Finances,



Isidore AMOUSSOU

Ampliations : PR 8 CS 6 CC du PRPB 4 SGG 4 SPD 2 MF 5 autres Ministères 11
~~DPE-DGAJL-INSAE~~ 6 ICE 4 ~~DCCT-ONEPT-Gde Chanc.~~ 3 ~~UNB-FASJEP-EN~~ 6 Trésor ~~DI~~ 8
~~DE-DCF-Solde~~ 12 ~~MCT-MDRAC-MISON~~ 15 Intéressés 13 Services Intéressés 8
Province du Mono 2 BCP 1 JORPB 1.-